



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE COPRODUCTION
AVEC LA COMPAGNIE MOI PEAU POUR LE
SOUTIEN A L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET
« DESENCHANTER (RE ENCHANTER) » POUR
LES REPETITIONS DE L'ANNEE 2018**

**DÉCISION N° AU-18-380
EN DATE DU 06 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Compagnie Moi Peau, représentée par Madame Marianne Faure, dont le siège social est situé 15, rue du Pont Créon– 14 000 Caen – pour le soutien à l'accompagnement du projet « Désenchanter (ré enchanter) » pour les répétitions de l'année 2018, dont le coût de participation de la ville est fixé à 4 000 € (quatre mille euros) Nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Moi Peau, représentée par Madame Marianne Faure, dont le siège social est situé 15, rue du Pont Créon– 14 000 Caen – une convention de coproduction pour le soutien à l'accompagnement du projet « Désenchanter (ré enchanter) » pour les répétitions de l'année 2018, dont le coût de participation de la ville est fixé à 4 000 € (quatre mille euros) Nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181206-lmc1H5859H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/12/2018 Date de Publication : 06/12/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181206-lmc1H5859H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/12/2018
Date de Publication : 06/12/2018